

**Point de vue des chefs coutumiers du massif forestier d'Itombwe,
Territoire de Mwenga, sur :**

*La conservation de la forêt d'Itombwe
À WWF / PCKB*

Les forêts africaines connaissent des difficultés pour concilier la conservation des écosystèmes et les droits des communautés qui vivent dans les forêts. Certaines associations se soucient de la conservation pour la conservation ; tout ce qui les intéresse c'est la conservation, au mépris des droits des communautés. D'autres associations se soucient surtout des droits des communautés locales et des peuples autochtones ; ainsi, la conservation est le cadet de leurs soucis. Dans la procédure pour la gestion des forêts, il y a un manque de consultation des populations locales. Et, quand les consultations ont lieu, on remarque qu'il y a un agenda caché qui porte préjudice aux communautés locales et aux peuples autochtones.

Voici quelques déclarations des chefs coutumiers, recueillies lors du processus de classement de la forêt d'Itombwe :

« Nous, chefs coutumiers de la collectivité du Secteur d'Itombwe, nous tenons à porter au grand public notre position par rapport à la conservation de la forêt d'Itombwe, que nous résumons dans les points suivants :

- a. Notre vie est intimement liée à la forêt. En effet, nous tirons d'elle tout ce dont nous avons besoin pour vivre, à savoir : la nourriture, les matériaux de construction, les médicaments, l'eau...
- b. L'importance de la conservation pour nous n'est pas à démontrer.
- c. Notre coutume renferme des principes de conservation qui ont contribué à la sauvegarde de notre forêt jusqu'à ce jour. Nous savons et nous intériorisons qu'il y a une période au cours de laquelle il faut chasser le gibier, et une autre période d'interdiction de la chasse. Nous savons très bien à quel endroit il faut faire la chasse et à quel autre il ne faut pas la faire. Nous savons quel type d'animal on peut chasser et quel autre type il ne faut jamais tuer.
- d. Chaque clan d'Itombwe constitue un groupement administratif en pleine forêt, possède une partie de la forêt et veille scrupuleusement à sa gestion rationnelle depuis des siècles.
- e. Nous sommes conscients que la guerre a provoqué une forte circulation d'armes légères et que cela a poussé des personnes incontrôlées et armées à abattre des animaux sans penser au lendemain. Mais avec les progrès observés dans la cadre de la pacification et de la reprise progressive du contrôle de tout le territoire national par le pouvoir public, nous pensons pouvoir recouvrer bientôt toute notre autorité sur la forêt d'Itombwe, comme dans le passé.
- f. La conservation durable de la forêt n'est pas une matière nouvelle pour nous. C'est pourquoi nous demandons à tous ceux qui estiment pouvoir apporter une quelconque contribution à la conservation de la forêt d'Itombwe, de s'inscrire dans l'optique de renforcement et de promotion de nos mécanismes traditionnels de conservation de la forêt qui, jusqu'ici, ont fait preuve d'une efficacité indéniable.
- g. Toute autre approche de la conservation qui ne souscrive pas à cette optique sera considérée comme un affront à notre coutume et, par conséquent, sera l'objet de notre résistance.

Par ailleurs, nous dénonçons et mettons en garde toutes les personnes qui, pour des raisons d'avidité de pouvoir ou d'argent se donnent le luxe de décider à notre place sur la manière dont notre forêt doit être conservée.

Enfin, nous invitons toutes les personnes de bonne volonté qui militent pour la promotion de la conservation durable de la forêt d'Itombwe à se joindre à nous pour l'accomplissement de cette noble mission.

Fait à Bukavu le 9 avril 2006 par les chefs coutumiers d'Itombwe en séjour dans cette ville. »